

Suite à la [mobilisation des personnels de l'Education Nationale, du médico-social, de la santé et des parents d'élèves](#) dans le cadre de la journée internationale des droits de l'Enfant, une délégation FO a été reçue par la préfète et son directeur de cabinet mercredi 20 novembre.

La délégation FO :

Stève Gaudin, professeur des écoles, secrétaire départemental FNEC-FP FO 53

Fabien Orain, enseignant spécialisé en IME, représentant du SNUDI-FO 53

Frédérique Nay, soignante, secrétaire départementale FO Santé

Sylvain Bihel, infirmier en psychiatrie, représentant FO au CH Laval



En préambule, la délégation FO a réaffirmé que l'inclusion scolaire ne pouvait pas se résumer à une analyse binaire (Pour ou contre), rappelant que tout le monde était pour l'inclusion scolaire, quand elle était possible, et surtout dans le respect des besoins de tous les enfants, et revendiquant l'arrêt de cette inclusion maltraitante, indifférenciée et systématique qui place tous les acteurs dans des situations insupportables.

La délégation FO a dressé un constat alarmant de la situation en Mayenne et avançant deux éléments centraux dont la responsabilité incombe à l'Etat.

La rupture d'égalité de droits : en Mayenne, 400 élèves sont en attente d'une place en IME, ITEP, UEMA, UEEA, ULIS ou SEGPA. Ces élèves sont soit scolarisés en « milieu ordinaire » sans respect de leur besoin ou de leur compensation, soit totalement déscolarisés. FO rappelle à la préfète que plus de 200 enfants ont une orientation dans le médico-social (IME, ITEP, ou SATÉD) et sont en attente d'une place. La délégation rappelle que cette rupture d'égalité des droits impacte également tous les autres élèves et leurs familles.

Le défaut de soin : la délégation réaffirme que la pédagogie ne peut pas se substituer aux soins, ni à l'attention spécialisée nécessaires à certains enfants en situation de handicap. La situation est identique dans la santé et dans le médico-social; secteurs pour lesquels parfois le suivi d'orientation vers un médecin notamment est impossible, tout comme il est impossible d'apporter une réponse aux enfants et aux familles faute de moyens. Par exemple à l'USISEA de Laval, il y a seulement 3 lits d'hospitalisation, et il y a à peine la moitié des effectifs médicaux dans toute la pédopsychiatrie (CMP...)

La délégation a alerté la préfète sur les situations de maltraitance et de culpabilisation dans lesquelles sont placés les personnels (EN professeurs ou AESH, médico-social, santé) en raison d'une inclusion systématique et indifférenciée et des conditions de travail de plus en plus difficiles. La délégation a pu illustrer la situation avec plusieurs exemples dans le département.

La préfète s'est montrée très attentive et préoccupée. Elle a interrogé la délégation sur une « augmentation des situations difficiles ».

La délégation FO a fait le lien avec la situation sociale de l'immense majorité de la population, de plus en plus paupérisée et maltraitée par les contre-réformes successives de ces dernières années (réforme des retraites, fermetures des services publics, absence de perspective salariale, conditions de travail, licenciements...). FO a également rappelé que si un diagnostic était avancé, par exemple avec les notifications de la MDA, il était rendu inutile du fait de l'absence de moyens derrière en particulier de moyens humains (ESMS, Pédopsychiatrie, hôpital, ASE...). FO a rappelé que depuis la loi de 2005, il n'y avait eu aucune création de postes dans le médico-social. La délégation a aussi fait remonter l'explosion des situations de violences dans les écoles, collèges et lycées, mais aussi dans le médico-social et dans la santé, en lien direct avec ce manque de moyens et avec une inclusion scolaire érigée en dogme contre le respect au cas par cas des besoins des enfants.

La délégation a fait remonter la situation des AESH, en grande précarité, personnels d'accompagnement professionnels et essentiels, qui n'ont à ce jour aucune perspective en matière de statut de la Fonction publique et donc de carrière ou de salaire.

FO a prévenu que si le budget d'austérité et de 60 milliards d'économie passait (4000 suppressions de postes d'enseignants, 100 000 suppressions dans la territoriale, fermetures dans les hôpitaux...), la situation, déjà catastrophique, deviendrait alors chaotique, avec toutes les conséquences que cela implique. (Exemple donné d'un élève orienté ITEP et scolarisé dans une petite école avec des effectifs convenables dans les classes, qui pouvait s'épanouir dans un contexte sécurisant malgré le non-respect de sa notification, mais dont la situation deviendrait catastrophique en cas de fermeture de classe, voire d'école).



Enfin FO a rappelé sa revendication d'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive qui allait donner plus de place à l'Education Nationale dans la prescription (orientation et/ou accompagnement) en ne jugeant uniquement les situations que par le prisme budgétaire, via des dispositifs d'accompagnement (autorégulation, protocoles...) rendant toujours un peu plus responsables de la situation les personnels au lieu de répondre aux besoins au cas par cas des enfants.



La préfète a indiqué que la situation de l'inclusion scolaire était un « domaine prioritaire ». Elle a pris plusieurs engagements :

- **Faire remonter aux ministères concernés au gouvernement (Education Nationale, Santé...) les problématiques de moyens (en particulier le lien avec le projet de budget 2025 du gouvernement), et le diagnostic que nous avons fait remonter**
- **S'entretenir très vite avec la DASEN et l'ARS**

FO maintient toutes ses revendications portées ce jour auprès de la préfète, et se donnera tous les moyens encore pour les faire aboutir.

- **La création de 180 places en IME/ITEP pour tous les élèves qui attendent une place**
- **Le recrutement immédiat de 100 AESH supplémentaires pour le département**
- **Le recrutement de tous les enseignants spécialisés et PsyEN-EDA pour restaurer des RASED complets**
- **Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH**
- **L'abandon des PIAL et de l'acte 2 de l'école inclusive**
- **Le respect de toutes les notifications de la MDA**
- **Le recrutement de soignants et de médecins à la hauteur des besoins en pédopsychiatrie (CMP, USISEA...), l'ouverture de lits d'hospitalisation, notamment pour les adolescents en souffrance**

FO appelle à la signature massive de la [pétition nationale](#)

La FNEC-FP FO 53, FO GD Santé 53 remercie toutes les personnes mobilisées aujourd'hui et qui ont permis de remettre ce sujet au centre de l'actualité.